

ECONOMIES D'ÉNERGIE

GRAND PRIX FNCCR 2009

DES CERTIFICATS BLANCS

DOSSIER DE CANDIDATURE

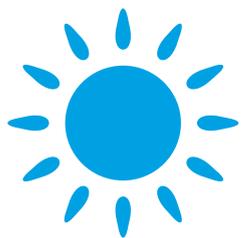


AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEME

la gazette·fr

atee
ASSOCIATION TECHNIQUE
ÉNERGIE ENVIRONNEMENT

FNCCR
SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT



GRAND PRIX FNCCR 2009 DES CERTIFICATS BLANCS

COMPOSITION DU DOSSIER :

- lettre de candidature (à compléter et à signer au dos du présent dossier)
- annexe 1 : tableau récapitulatif des actions réalisées et certificats obtenus
- annexe 2 : fiche descriptive des opérations avec illustrations
- annexe 3 : copie du (ou des) état(s) récapitulatif(s) du compte ouvert au registre national

Pour pouvoir être pris en considération,
le dossier devra être parvenu complet à la FNCCR avant le 10 juillet 2009 à 0h,
par courrier papier (20 Bd de Latour Maubourg, 75007, PARIS),
ou courrier électronique (fnccr@fnccr.asso.fr).

Ce concours s'adresse aux collectivités territoriales (communes, départements, régions) et à leurs groupements ou établissements publics (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes, organismes publics de logement social, ententes, associations, etc...).

Il récompensera le plus grand nombre de certificats enregistrés à la date du 30 juin 2009 sur le registre national au nom d'une même personne morale.

Les certificats qui auraient été vendus au cours de la période après avoir été enregistrés seront pris en compte, mais pas ceux obtenus par l'intermédiaire d'une convention passée avec un « obligé ».

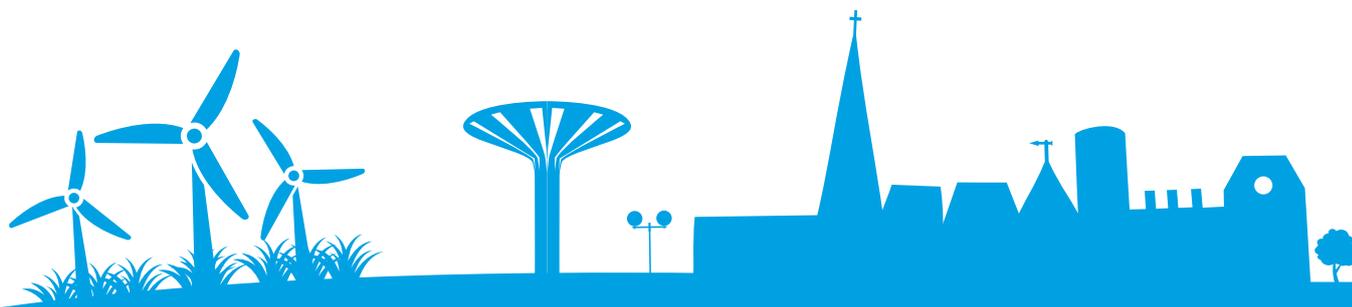
Un jury désignera **six premiers prix, dans trois catégories**, et, le cas échéant, **un ou plusieurs prix spéciaux**.

Tout en récompensant les organismes ayant enregistré le plus grand nombre de certificats, le palmarès distinguera ceux qui ont agi directement comme maîtres d'ouvrage et ceux qui ont regroupé les actions de plusieurs maîtres d'ouvrage pour obtenir les certificats :

Catégories	éclairage extérieur	logements	autres bâtiments
Prix maîtrise d'ouvrage directe	1	1	1
Prix coordination et regroupement	1	1	1

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer un ou plusieurs prix spéciaux pour des actions ne rentrant pas dans ces catégories ou qui s'avèreraient particulièrement remarquables. Il pourra s'agir notamment d'opérations non standardisées ou ne concernant pas le patrimoine propres des collectivités ou encore d'actions aboutissant à un volume de certificats modeste en valeur absolue mais néanmoins très significatif par rapport à la consommation d'énergie de l'organisme concerné.

Les lauréats seront informés de la décision du jury dans le courant du mois de juillet 2009 et seront invités à **la remise des prix qui aura lieu pendant le congrès triennal de la FNCCR, du 22 au 25 septembre 2009, à Annecy.**



GRAND PRIX FNCCR 2009 DES CERTIFICATS BLANCS

LETTRE DE CANDIDATURE

Collectivité ou établissement public :

- déclare déposer sa candidature pour les opérations récapitulées dans les tableaux de l'annexe 1, détaillées dans les fiches de l'annexe 2 et pour lesquelles le nombre total de certificats d'économie d'énergie (CEE) obtenus s'élève, conformément à l'annexe 3, à :

	Eclairage public	Logements	Autres bâtiments
Maîtrise d'ouvrage directe			
Regroupement de plusieurs maîtres d'ouvrage			

- certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier,
- accepte les modalités d'organisation du concours décrites dans le présent dossier,
- autorise la FNCCR et ses partenaires pour le concours à utiliser, en citant leur origine, les informations et documents fournis pour les actions de communication qui seront réalisées à cette occasion.

Date

Signature du représentant légal

Cachet de l'organisme

